



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 7 mars 2018

Délibération n°2018/006

Nombre de conseillers :

En exercice : 44 Présents : 30 Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit, le 7 mars à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Nelson Mandela - Espace Marcel Noyer à Saint Maurice l'Exil, sous la présidence de Monsieur Francis CHARVET, Président.

Date de convocation du Conseil : 1^{er} mars 2018.

OBJET : Port de plaisance des Roches de Condrieu - Tarifs 2018.

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	M. MONTEYREMARD
ANJOU	M. ROZIER
ASSIEU	M. MONNET
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme BERNARD
BOUGE CHAMBALUD	Mme FAYOLLE
CHANAS	M. GUERRY
CHEYSSIEU	M. BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	M. VIALLATTE
LE PEAGE DE ROUSSILLON	M. SPITTERS, Mme LHERMET, M. ROBERT-CHARRERAU
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA
ROUSSILLON	M. DURANTON, Mmes VINCENT, KREKDJIAN, M. PEY
SABLONS	Mme DI BIN, M. LEMAY
ST ALBAN DU RHONE	M. CHAMBON
ST CLAIR DU RHONE	M. MERLIN, Mme GUILLON, M. PONCIN
ST MAURICE L'EXIL	M. GENTY, Mme CHOUCANE, MM CHARVET, MONDANGE
ST PRIM	M. GERIN
SALAISE SUR SANNE	MM VIAL, PERROTIN
SONNAY	M. LHERMET

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme COULAUD à M. GUERRY, Mme LAMY à M. SPITTERS, M. GABET à M. MONDANGE, Mme LAMBERT à Mme KREKDJIAN, M. CANARIO à M. DURANTON, M. BEDIAT à M. VIAL, Mme GIRAUD à Mme CHOUCANE, Mme MEDINA à M. PERROTIN, M. TRAYNARD à M. CHARVET.

EXCUSES : Mme CHARBIN, MM GIRARD, MOUCHIROUD, SATRE.

ABSENTE : Mme MASSON.

Monsieur Christian MONTEYREMARD a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Port de plaisance des Roches de Condrieu - Tarifs 2018.

Monsieur le Président expose que la prise de gestion par la CCPR au 1^{er} janvier 2018 du port de plaisance des Roches de Condrieu implique d'assurer la continuité du service par la fixation des tarifs. Du fait des modalités pratiques de cette prise de compétence, il est proposé au conseil communautaire de conserver les tarifs 2017.

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

A l'unanimité de ses membres :

- * Décide le maintien des tarifs 2017 qui resteront applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 et qui s'établissent comme suit :

PLACE A L'EAU

	JOURNEE	SEMAINE	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
LONGUEUR Hors tout	Tarif 2018	Tarif 2018	Tarif 2018	Tarif 2018	Tarif 2018
	HT	HT	HT	HT	HT
	De 0 à 4,99 m	10,42	35,67	95,17	345,15
De 5 à 5,99 m	11,33	42,58	117,92	450,50	788,83
De 6 à 6,99 m	12,17	49,58	141,83	555,87	886,75
De 7 à 7,99 m	13,00	57,00	163,42	659,92	966,83
De 8 à 8,99 m	13,92	64,42	185,58	765,46	1 220,50
De 9 à 9,99 m	15,25	71,33	208,33	871,40	1 324,17
De 10 à 10,99 m	16,42	81,17	236,25	997,05	1 453,83
De 11 à 11,99 m	17,75	88,67	259,42	1 103,68	1 687,75
De 12 à 12,99 m	18,58	95,33	283,83	1 211,34	1 750,42
De 13 à 13,99 m	19,50	102,92	305,83	1 332,42	1 859,67
De 14 à 14,99 m	20,83	110,00	328,50	1 441,52	1 954,67
De 15 à 15,99 m	21,75	117,08	351,67	1 599,83	2 200,00
De 16 à 16,99 m	22,58	125,08	375,50	1 711,72	2 352,92
De 17 à 17,99 m	23,92	132,58	398,67	A la demande suivant capacité d'accueil	2 538,92
De 18 à 18,99 m	24,83	139,67	421,92		2 725,00
De 19 à 19,99 m	25,75	147,25	445,08		2 910,83
De 20 à 20,99 m	27,08	153,42	467,67		3 097,08
De 21 à 21,99 m	27,92	160,50	490,92		3 283,08
Plus de 22 m	0.97 € / M Sup	7.55 €/m sup	22.03 €/m sup		3 469,17

Multicoque - Largeur > 4 m majoration 50%

Le cahier des charges CNR qui s'applique au port impose la prise en compte de la longueur hors tout pour définir la catégorie.

PARC A BATEAUX

LONGUEUR Hors tout	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
	Tarif 2018	Tarif 2018	Tarif 2018
	HT	HT	HT
De 0 à 4,99 m	47,58	172,58	394,44
De 5 à 5,99 m	58,95	225,25	394,44
De 6 à 6,99 m	70,91	277,93	443,36
De 7 à 7,99 m	81,71	329,93	483,41
De 8 à 8,99 m	92,81	382,73	610,25
De 9 à 9,99 m	104,19	435,70	662,48

Multicoque - Largeur > 4 m majoration 50% (vigueur en 2017)

Parc fermé, clôturé, non surveillé

Stockage à terre sans travaux ni carénage possible

Pas d'électricité et pas d'eau

Le cahier des charges CNR qui s'applique au port impose la prise en compte de la longueur hors tout pour définir la catégorie.

PRESTATIONS DIVERSES

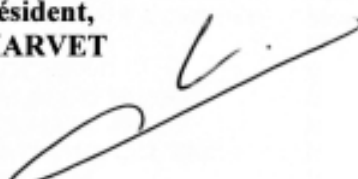
Service	Tarifs 2018
Salle	41,66
Electricité	0,130
Eau	2,350
Rampe de mise à l'eau	6,670
Laverie : 1 jeton	3,333
Laverie : 3 jetons	8,333
Laverie : 1 dose lessive	0,500
Remorque	pas de tarif 2017 car service non proposé

Le tarif de l'usage de la prestation électrique pour compteur individuel est basé sur la consommation relevée au compteur, l'amortissement des installations électriques et sur la charge de mise à disposition du personnel.

- * Mandate Monsieur le Président pour prendre toute décision et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à la perception de ces tarifs.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Le Président,
F. CHARVET**




AR-Sous-Préfecture de Vienne

038-243800778-20180307-D2018_006-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 08-03-2018

Publication le : 08-03-2018